



COLLÈGE
SAINTE-ANNE

OUVERTURE DE POSTE POUR LE SECONDAIRE

Enseignant (e) de musique

Vous êtes engagé ? Passionné ? Curieux ? Créatif ?

Vous avez envie d'un nouveau défi ?

Alors le Collège Sainte-Anne est fait pour vous !

Vous êtes un pédagogue reconnu, vous avez un fort leadership, une bonne capacité d'adaptation, vous aimez travailler en équipe, ce poste est fait pour vous !

Fondé en 1861, le Collège Sainte-Anne est reconnu pour son audace et son innovation pédagogique. L'institution propose une pédagogie active et des programmes d'études exclusifs. Réputé pour son volet international, l'établissement tisse depuis 2007 des liens avec des écoles partenaires sur les 5 continents. Pour stimuler la créativité des jeunes, Sainte-Anne a développé le Cours de demain, un modèle pédagogique innovant qui les place au centre du processus d'apprentissage. Sainte-Anne compte trois ordres d'enseignement : préscolaire-primaire (Académie Sainte-Anne), secondaire (Collège Sainte-Anne) et collégial (Collégial international Sainte-Anne).

PROFIL RECHERCHÉ

AVOIR DE LA RIGUEUR PROFESSIONNELLE	<ul style="list-style-type: none">• Organisé• Proactif• Flexible• Efficace• Souci du détail
ÊTRE UN PÉDAGOGUE ACCOMPLI	<ul style="list-style-type: none">• Grande force relationnelle avec les jeunes• Grande compétence en variation des stratégies pédagogiques• Intérêt marqué pour les technologies et l'innovation• Excellent communicateur• Authentique
FAIRE PREUVE D'AUTONOMIE	<ul style="list-style-type: none">• Sens de l'initiative

AIMER TRAVAILLER EN ÉQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> • Réceptif • Positif • Généreux • Aptitudes sociales
AVOIR DE L'OUVERTURE	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'adaptation
ÊTRE TRAVAILLANT	<ul style="list-style-type: none"> • Engagé • Impliqué
MONTRER DE LA CRÉATIVITÉ	<ul style="list-style-type: none"> • Créateur • Innovateur

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les enseignants du Collège Sainte-Anne profitent d'excellentes conditions de travail :

- Convention collective assurant un plan de rémunération semblable au secteur public (clause remorque garantissant les mêmes échelles salariales) ;
- Participation au RREGOP (plan de retraite gouvernemental), exactement comme un enseignant du secteur public ;
- Nombreuses activités sociales et fort sentiment d'appartenance ;
- Calendrier scolaire unique. Tout en débutant et en terminant en même temps que les autres écoles, en plus des vacances de Noël et de la relâche scolaire de mars, les enseignants bénéficient d'une semaine de relâche en novembre et à Pâques ;
- Ordinateur portable ou tablette ou l'un et l'autre remis à chaque enseignant ;
- Ordinateur portable pour tous les élèves en classe ;
- Salles de classe équipées d'un projecteur et d'un système audio ;
- Accès au Wi-Fi partout dans l'école ;
- Soutien d'un conseiller techno pédagogique et de techniciens en travaux pratiques ;
- Avantages sociaux exclusifs ; assurance collective, repas à 3 \$, accès à la salle de sport ;
- Développement professionnel encouragé et facilité par la direction ;
- Programme de bourses de développement aux enseignants ;
- Très grande qualité de la communauté étudiante ;
- Taux de réussite maximal aux examens du MEES.

Matière	Année	% de tâche
MUSIQUE en option musique Remplacement DU 5 NOVEMBRE 2018 AU 28 AVRIL 2019 ; REPLACEMENT POUR 43 JOURS D'ÉCOLE	Tous les niveaux	100 %
Jours travaillés : 5, 6, 7, 8, 9 ,21, 22 et 26 novembre 2018 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 décembre 2018 14, 15, 16, 17, 18, 21, 22, 23, 24 janvier 2019 11, 12, 13, 14, 18,19,20,21,22 février 2019 18, 19, 20, 21, 22 mars 2019 23, 24, 25, 26 avril 2019		

LES EXIGENCES

Pour répondre adéquatement aux exigences du poste, la personne candidate doit avoir enseigné au secondaire (privé ou public), détenir un baccalauréat et **un brevet d'enseignement en musique**, avoir acquis une solide culture pédagogique et être familière avec les outils informatiques courants.

L'ENTRÉE EN FONCTION ET LE DÉPÔT DES CANDIDATURES

L'entrée en fonction est prévue le 5 novembre 2018.

Si ce défi stimulant vous intéresse, faites parvenir votre candidature **au plus tard le 20 octobre 2018**, par courriel, à l'attention du directeur du secondaire, M. Bernard Héroux, à :

rh@sainteanne.ca

Veillez noter que nous communiquerons exclusivement avec les personnes qui auront été retenues pour une entrevue.

La forme masculine est employée dans le seul but d'alléger le contenu.

À noter que le Collège Sainte-Anne applique un programme d'accès à l'égalité en emploi.

ACCÈS À L'ÉGALITÉ EN EMPLOI ET À L'ÉQUITÉ SALARIALE

Le Collège Sainte-Anne souscrit à une politique d'accès à l'égalité en l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les Autochtones ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.

L'équité salariale occupe une place prédominante au sein de l'institution, un salaire égal est octroyé sans conteste pour un travail équivalent.